

REDACTION,
ADMINISTRATION
IMPRIMERIE
PATRICE LUMUMBA
2^e ETAGE
B.P. 341
TEL: 51-50
CONAKRY
REPUBLIQUE
DE GUINÉE

HOROYA

N° 1149

Jeudi, 16 Mars 1967

4 pages - 25 Francs

Directeur politique :
LEON MAKI

Directeur de publication :
TIBOU TOUNKARA

Directeur :
FODE BERETE

SEPTIEME ANNÉE 1967

REFLEXIONS : SUR L'AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Du point de vue guinéen et en référence à l'opinion du professeur LUCHAIRE, l'aide de la France à ses anciennes colonies, de même que l'aide de l'Angleterre au Commonwealth et celle de tout autre pays développé aux pays qu'il a colonisés ne sont pratiquement que la restitution d'un dû.

En effet, pour une métropole et en application du pacte colonial, la colonie n'était autre chose qu'un réservoir de matières premières achetées au producteur à bas prix et un déversoir de produits manufacturés vendus à un prix relativement cher, plus cher, en tout cas, que celui que l'on pouvait obtenir en important directement de l'étranger. C'était le cas du Japon dont les marchandises, naguère, étaient exagérément frappées de droits de douane et de ta-

xes fiscales pour les mettre au niveau des prix français.

La colonie était également l'exutoire des travailleurs de la métropole, lesquels, parfois sans spécialités, pouvaient occuper des places qui auraient dû être réservées normalement à des autochtones.

Par El Hadj
FRAMOI BERETE

La présence des fonctionnaires ou agents «métropolitains» aux principaux postes dans les secteurs public et privé maintenait les élites autochtones à des postes subalternes ou modestes, inférieurs, le plus souvent, à leur degré de formation et à leur compétence.

De plus, les premiers bénéficiaient des avantages de toute nature qui leur per-

mettaient de percevoir 2, 3, jusqu'à 5 fois le traitement des seconds. Quand on ajoute à cela les frais de transport aller et retour pour les congés en Europe tous les 2 ans, l'on voit tout de suite ce que cela coûtait à la colonie.

C'est pourquoi les budgets locaux des colonies et les budgets généraux des fédérations (AOF-AEF) ne pouvaient comporter que des chapitres d'équipement d'une dotation médiocre, d'où l'impossibilité pour les colonies de s'équiper sérieusement et de se doter d'infrastructures économiques, sociales et administratives en rapport avec les exigences de leur développement matériel.

Devant cette carence, et à l'avènement de l'Union Française, les représentants des Territoires Français d'Outre-Mer contribuèrent à l'institution du Fonds d'Investissement et de Développement Economique et Social (FIDES).

Le côté affectif du

(Suite page 2)

COMMUNIQUÉ DU B. P. N.

Le Bureau Politique National s'est réuni le LUNDI 13 Mars 1967 de 13h à 15h,30 sous la Présidence du Secrétaire Général du P.D.G. autour de l'ordre du jour suivant :

1^{er} - Conférence des Gouverneurs

2^o - Divers.

En ce qui concerne le premier point le B.P.N. a décidé de la convocation d'une conférence des Gouverneurs de Région à Kankan le 27 Mars 1967.

Cette Conférence administrative aura à connaître des dispositions pratiques à envisager pour la prochaine campagne agricole.

Elle fera également le point de la Commercialisation des produits.

Abordant le deuxième point de son ordre du jour le B.P.N. invite les militants et militantes du P.D.G. à se mobiliser massivement pour donner aux manifestations du 8^e anniversaire de la création de la JRDA des 25 et 26 Mars un éclat digne de l'engagement de notre Jeunesse pour le développement de la Révolution et la sauvegarde de ses acquis.

Tenant compte de la participation de nombreux élèves et enseignants aux compétitions artistiques, le B.P.N. a décidé de reporter la date du déroulement de celles-ci du 14 au 30 Juillet 1967.

Le B.P.N. invite le Conseil Supérieur de l'Enseignement à tenir sa première session le 24 Avril 1967.

Au cours de cette session, il étudiera son programme d'activités et arrêtera sa méthode de travail.

A l'occasion de la fête du travail du 1^{er} Mai des médailles du travail seront décernées dans les Régions selon la répartition suivante :

Régions de CONAKRY 20 ; N'ZEREKORE 10 ; KINDIA 10 ; LABE 10 ; MACENTA 10 ; MAMOU 10 ; FRIA 10 ; GUECKEDOU 10 ; et pour chacune des autres régions 5 médailles.

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

DEPARTEMENT DE LA JUSTICE

Le Président de la République décrète : Le Ministère de la Justice est chargé de l'Administration générale de la Justice. Il formule toutes propositions utiles au Chef de l'Etat en ce qui concerne le recrutement et le mouvement des Magistrats.

Il assure la discipline et le contrôle de tous les Agents relevant du Département.

Il est chargé des problèmes de législation et à ce titre, étudie et propose au Gouvernement tout projet ou texte législatif (divers codes et textes législatifs).

Le Parquet Général, placé sous l'autorité du ministre de la Justice, est chargé de l'application des Lois et de l'exécution scrupuleuse des décisions rendues par les Tribunaux, d'assurer auprès

de la Cour d'Appel et du Tribunal Supérieur de Cassation la défense des intérêts de l'Etat et des collectivités et le contrôle du fonctionnement régulier des différentes Juridictions par une inspection systématique et permanente.

Il veille à l'application et au respect des instructions et circulaires du Gouvernement pour tout ce qui touche le domaine Judiciaire.

Il est créé au sein du Département de la Justice deux Directions centrales placées sous l'autorité directe du Ministre de la Justice, assisté de son Cabinet.

1^o La Direction de la Législation Générale et de la Documentation.

(Suite page 2)

LE COMPLEXE TEXTILE DE SANOYA



L'usine textile de Sanoya constitue un moyen exceptionnel d'intégration économique de notre pays.

1 section de filature avec 22 000 broches (notre photo).

LA VIE DANS LA NATION

(Suite de la première page)

FIDES était le sacrifice que le peuple français consentait pour l'alimenter. Mais une chose est le sacrifice du contribuable pour alimenter un budget et autre chose est l'emploi que fait de ces ressources le Gouvernement qui en dispose à sa guise avec la complaisance plus ou moins consciente de certains élus.

Toujours est-il que non seulement les crédits Fides étaient notoirement insuffisants pour le développement économique et social de vastes territoires où il n'existe presque rien, mais ces crédits étaient généralement affectés à des réalisations spectaculaires sans souci de rentabilité, sinon à des travaux inopportuns ou mal étudiés ou simplement pour permettre à des industriels métropolitains de vendre leur matériel usé.

Je cite pour mémoire, la rizerie de Kankan qui, après avoir été édifiée pour 150 millions de francs de l'époque, l'on s'aperçut qu'il n'y avait pas sur place suffisamment de riz à usiner.

Il eut fallu songer d'abord au développement de la riziculture.

C'est aussi le cas des deux usines d'huile de palme qu'on faillit construire, l'une en Basse-Guinée et l'autre en Région Forestière, où la densité des peuplements de palmiers ne permettait pas d'alimenter ces huileries.

La sagesse était de tra-

vailleur d'abord à la régénération et à l'extension des palmeraies qui n'étaient d'ailleurs que des palmeraies naturelles.

Comme exemple d'études insuffisamment faites, il y a eu, pour l'alimentation en eau de la ville de Conakry, le barrage de Lamikouré (Kakoulima) où, après avoir investi 25 millions de francs, l'on s'aperçut que le fond du lac artificiel était poreux et ne pouvait pas retenir l'eau.

Comme exemple d'incompétence et du travail mal fait, il y eut le Wharf de Victoria (Boké) qui, après avoir absorbé une bonne quantité de ciment, s'écroula le jour de son inauguration.

En fait de réalisations spectaculaires, un Haut-Commissaire n'avait-il pas imaginé d'aménager un atterrissage d'hélicoptères sur le bulding du Gouvernement Général à Dakar ? Et cela dans un pays qui manque de routes, d'écoles, de dispensaires, d'aménagements agricoles, etc...

Pour en revenir aux budgets locaux, leur ressource principale est demeurée longtemps l'impôt personnel dit de capitulation qui faisait mettre à la charge des populations déshéritées des fardeaux dont bénéficiaient les classes privilégiées que formaient les fonctionnaires et agents de l'Etat.

L'industrialisation était ignorée ou, plutôt, négligée, sinon bannie, parce qu'on ne voulait, en aucun cas, concurrencer les industries métropolitaines.

Si bien que l'aide actuelle de la France à ses anciennes colonies ou de l'Angleterre au Commonwealth ou de la Communauté économique européenne à ses associés africains, sert à ratraper un retard dont il y a lieu de rougir.

C'est, aussi, la restitution des bénéfices colossaux et scandaleux que les entreprises coloniales, tenant du pacte colonial, ont réalisés dans leur trafic sur des matières premières achetées à des prix bas et sur des produits manufacturés vendus à des prix relativement élevés.

C'est, enfin, la restitution sur la plus-value dont ont bénéficié les pays industrialisés grâce à la transformation, donc à la révalorisation, des matières premières achetées à vils prix aux pays sous-développés.

A propos de la notion de restitution d'un dû, il conviendrait de faire remarquer que le régime préférentiel dont se gargarisent la C.E.E. et ses associés africains n'est, ni plus, ni moins, qu'un trompe l'œil.

Cela pour plusieurs raisons :

D'abord la réciprocité qui oblige les partenaires à s'ac-

corder mutuellement les mêmes avantages, d'où compensation d'un bien par un autre pour aboutir à un «donnant donnant».

Ensuite, l'obligation faite aux Etats associés ne disposant d'aucune monnaie nationale, de se cantonner, pour leurs importations, dans leurs zones monétaires respectives ou dans la sphère exclusive de la CEE, sous peine d'être privés des devi es avec lesquelles ces Etats pouvaient faire des marchandises moins chères ailleurs. C'est là, la loi du plus fort ou «le couteau sur la gorge».

Il y a, aussi, le problème du chiffre d'affaires ou de la balance commerciale.

Un pays sous-développé qui s'équipe pour son développement économique et social importe nécessairement plus qu'il n'exporte.

Les avantages dont bénéficient ses fournisseurs communautaires en détaxes et

facilités d'entrée sont nécessairement supérieurs aux avantages accordés à ses maigres exportations, même si ses produits agricoles ou autres sont payés à un prix majoré.

Enfin, le problème des prix

Des journaux ont écrit : «en 1960, une tonne de cacao pouvait procurer 2 700 m de tissu ou 1 200 kg de ciment. En 1964, une tonne du même cacao ne peut vous procurer que 800 m de tissu ou 450 kg de ciment».

«En 1954, nous devions payer 19 sacs de café pour une automobile. Aujourd'hui il nous faut, pour cela 32 sacs. En 1954, nous achetions une Jeep avec 14 sacs. Aujourd'hui, il en coûte 39».

Ce qui est vrai pour le cacao et le café, l'est également pour les oléagineux et d'autres produits primaires.

Il faudrait donc multiplier vos exportations actuelles par 3 ou 5 pour vous y retrouver.

(A suivre)

L'AIDE AUX PAYS

La bâ

L'inspecteur général de la santé a visité des installations sanitaires

L'inspecteur général de la Santé Publique et des affaires Sociales, le Docteur Baba Kourouma, vient de visiter les installations sanitaires des régions de Tougué, Gaoual et Koundara où il a eu une prise de contact avec les populations.

Durant son séjour à Labé le Dr. Baba Kourouma a tenu à la permanence fédérale une conférence médicale à l'intention des militantes et des militants de la fédération.

Entouré du Dr. El-Hadj Lamine Touré, médecin chef de la région médicale, des membres du Bureau Fédéral et les techniciens de la Santé de Labé, le Dr. Baba Kourouma a tout d'abord exposé le rôle de la Santé Publique dans la Révolution Guinéenne.

Il a déclaré que sans la santé physique et mentale dans un pays, il ne peut y avoir de prise de conscience révolutionnaire ni même de progrès social.

«C'est pourquoi, devait-il ensuite souligner, au lendemain de notre indépendance

national, le Parti et le Gouvernement ont créé le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales afin d'assurer le développement progressif du capital humain».

Après avoir rappelé les différents départements du Ministère de la Santé et des affaires sociales, le Docteur Baba Kourouma a traité du rôle du dispensaire d'arrondissement, l'hygiène et l'alimentation, l'instruction et l'éducation de la future maman.

Tout au long de son exposé l'Inspecteur général de la Santé publique a insisté sur le fait que le technicien de santé doit entièrement se mettre au service de la Révolution. «Il doit pouvoir prévenir et satisfaire les besoins des populations car il ne sert à rien d'être un génie encore faut-il être conscient de ses fonctions et insérer son action totale pour le développement et le progrès de la santé publique».

De notre correspondant J.Paul Camara.

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

(Suite de la première page)

2^o La Direction des Affaires Judiciaires.

La Direction de Législation Générale et de Documentation a pour attribution :

— L'étude et la rédaction des textes législatifs et réglementaires, des projets de conventions et d'accords Judiciaires :

— La constitution et la mise à jour des recueils de textes législatifs et réglementaires :

— La codification en toute matière juridique ;

— La rédaction, la codification et l'adaptation des coutumes à l'évolution sociale ;

— La constitution et la gestion de la bibliothèque centrale du Département ;

— Les recherches propres à améliorer le fonctionnement de la Justice ;

— L'organisation des cours de perfectionnement et de ré-imprégnation.

La Direction des Affaires Judiciaires et des Statistiques a pour attribution :

— Le contrôle de l'exécution des peines ;

— Le contrôle judiciaire et administratif des Juridictions ;

— Le contrôle de la gestion financière des Officiers Ministériels ;

— L'étude technique des dossiers soumis à l'appréciation du Ministre ;

— La réunion, l'étude et l'exploitation des notices mensuelles, des rapports d'activités des Juridictions et les statistiques ;

— L'examen des dossiers de demande de réhabilitation, de grâce et de libération conditionnelle ;

— L'étude des questions relatives aux déclarations de nationalité et aux demandes de naturalisation ;

— Règlement des affaires qui pourraient lui être confiées par le Ministre de la Justice.

Les Directeurs de la Législation Générale et de la Documentation et des Affaires Judiciaires sont nommés par Arrêté du Ministre de la Justice.

Toutes dispositions antérieures contraires au présent Décret sont abrogées notamment les Décrets n° 002 du 6 janvier 1962, portant création de 3 Directions Centrales au sein du Département de la Justice et n° 0075 du 4 février 1963, chargeant le Ministre d'Etat, de la Justice et du Contrôle Administratif et Financier.

LA GUINEE - L'AFRIQUE - LE MONDE

MONDE EN BREF MONDE

ZANZIBAR

Mme Fatuma Karumé, épouse du premier vice-président de la Tanzanie et présidente du département des femmes Zanzibarites du Parti Afro-Shirazi (PAS), a appelé les femmes zanzibarites à s'unir et à participer à la production et aux activités sociales afin d'édifier le pays ensemble avec les hommes, en s'appuyant sur leurs propres efforts.

NEW YORK

Près de sept mille enseignants américains ont lancé Mercredi un appel à la population lui demandant d'aider par son action à mettre un terme à la guerre au Vietnam.

Les enseignants qui appartiennent à des universités et écoles de tout le pays ont apposé leur signature sur un communiqué qui couvre deux pages un tiers de «New York Times», le journal au plus grand tirage newyorkais.

Cette initiative a été prise

par la commission des enseignants pour la paix au Vietnam.

Dans leur déclaration les enseignants demandent au peuple américain de les soutenir dans leur action. Ils demandent en outre au gouvernement américain d'en finir avec les bombardements au nord et au sud Vietnam.

FEKIN

Dans une déclaration publiée vendredi à Pékin, le bureau des écrivains afro-asiatiques exprime sa conviction que «la victoire finale reviendra à l'héroïque peuple vietnamien».

DAR ES SALAM, L'université de Dar Es Salam, qui fait partie de l'université de l'Afrique de l'est, est emprise de subir d'importantes modifications dans ses structures à la suite d'une conférence du corps professoral qui a pris fin dimanche soir, et qui a porté sur le rôle de l'établissement d'établissement d'enseignement supérieur dans une Tanzanie socialiste.

LES TRAVAUX DU SEMINAIRE

(Suite de la page 4)

gaulliste du 28 septembre 1958, pour la conquête directe de l'indépendance, l'orateur a déclaré : «l'indépendance acquise, la CNTG, centrale essentiellement révolutionnaire et populaire, devait s'organiser pour galvaniser intimement toute son action dans la lutte générale du P.D.G.

En effet, le P.D.G. en conduisant le pays à la souveraineté nationale a donné à notre

peuple la pleine et entière responsabilité dans le choix et la conduite de son avenir.

Le camarade Alpha Ibrahima Diawara a souligné les objectifs de notre Parti et retracé le chemin déjà parcouru.

«Il n'existe et ne peut exister que deux types de développement, a déclaré le conférencier : la voie du développement fondée sur la primauté des intérêts d'une minorité exploitante, c'est la voie capitaliste et la voie contraire, la se-

conde voie et celle du socialisme qui assure au peuple bien-être général.

Au 6ème congrès qui devait marquer un tournant important dans la Révolution économique, le secrétaire général du Parti, définissant cette voie de développement, a souligné «qu'elle est la seule qui sauvegarde les intérêts de la communauté, tout en libérant chaque individu de l'injustice qui caractérise tout rapport à l'exploitation de l'homme par l'homme. En rejetant la voie capitaliste, le P.D.G. a engagé la lutte contre l'élosion d'une bourgeoisie nationale. C'est pourquoi la voie du développement non-capitaliste répond parfaitement aux aspirations de notre peuple.

Après avoir dit que c'est dans cette voie que fut lancé notre plan de développement national et mis l'accent sur les grandes victoires déjà enregistrées, le camarade Alpha Ibrahima Diawara a ajouté que la réalisation concrète des tâches assignées à notre révolution repose essentiellement sur toutes les forces vives du pays.

«Camarades séminaristes, devait-il conclure, nous devons toujours sauvegarder les acquis de la Révolution en développant sans cesse la mobilisation générale, la vigilance, la conscience militante, les capacités productives et le sens de responsabilité du peuple afin d'être, comme l'a dit le secrétaire général du P.D.G. :

«Ce révolutionnaire acquis à la cause populaire contre lequel viendront se briser irrémédiablement tous les assauts impérialistes, toutes les manœuvres et les provocations des maîtres chanteurs de la contre-révolution africaine.»

SPORTS... SPORTS... SPORTS...

Si en raison de son improvisation, le championnat national d'athlétisme a été remis à dimanche prochain, les matches de championnat national et coupe du P.D.G. de football se sont, quant à eux, poursuivis. Pour le championnat, c'est pour la plupart, des matches retour qui étaient au programme.

En effet, en première division, Conakry 1 a failli sombrer à Fria contre l'équipe de la cité industrielle. Mené d'abord à la marque par 1 but à 0, il a fallu déployer mille et un efforts pour égaliser par Dia Aly et parvenir, ensuite dans les trois dernières minutes à l'emporter en obtenant un second but par l'intermédiaire de son demi Dioubaté Ibrahima.

Quant à la coupe du P.D.G. les 16è de finale ont enregistré une demi surprise : A Fécariyah, le seul match du jour, sur un terrain dur, hostile au beau football, Kindia a tenu Conakry II en échec en obtenant un match nul, 1 but partout, à l'issue d'un match sans intérêt technique. Contrairement à ce qui se devait en principe, le match fut arrêté sans qu'aucune prolongation ne soit jouée, alors que les deux équipes étaient à égalité.

La partie fut jouée dans des conditions difficiles surtout pour Conakry II, habitué au gazon, comme c'est le cas d'ailleurs pour les formations de la capitale. Jouant le soleil dans les yeux contre le vent, ses joueurs eurent toutes les peines à tenir la promesse. Ils ont pu tout juste limiter les dégâts nombreux que leurs adversaires, quant à eux habitués au terrain dur n'eurent aucune peine à vouloir leur porter. C'est peu dire d'ailleurs que les joueurs de Kindia ont laissé passer leur chance.

ALGERIE — MALI 1-0

A Alger, l'Algérie a battu le Mali par 1 but à 0, but marqué à la première mi-temps.

Ce but a été marqué à la 32ème minute à la suite d'un corner concédé par le Mali. Hachafou a envoyé de la tête le ballon dans les buts où un défenseur du Mali, Maïga l'accompagna dans ses propres filets.

Congo-Kinshasa — Soudan 3-2

A Kinshasa, le Congo-Kinshasa a battu le Soudan par 3 buts à 2.

UGANDA ET KENYA 3-3

L'Ouganda et le Kenya ont fait match nul dimanche à Nairobi trois buts à trois. Dimanche dernier à Kampala, lors du match aller, l'Ouganda avait battu le Kenya par deux buts à un.

LA TOURNEE DU BUREAU FEDERAL DE DALABA DANS LES SECTIONS DE LA REGION

Une délégation du Bureau fédéral de Dalaba, dirigée par le camarade Amadou Télibel Diallo, Gouverneur de la région a séjourné du 28 février au 3 mars dernier dans la section de Kankalabé.

Pendant son séjour, la délégation a eu plusieurs séances de travail avec les militants sur

les problèmes politiques et sociaux de la Section.

Après avoir entendu les militants, qui ont parlé de l'application des principes et des décisions du Parti, elle a procédé à la critique des méthodes et au redressement des erreurs. La délégation du bureau fédéral de Dalaba a constaté avec satisfaction l'évolution du degré de maturité politique des militants et militantes et l'élargissement de leur sens de responsabilité.

Avant de regagner le Chef lieu de la Région, la délégation a commémoré à Kankalabé avec les militants et militantes de cette section le septième anniversaire de la création de la monnaie guinéenne.

TOUGUE

A l'instar des autres fédérations du Parti Démocratique de Guinée, Tougué a tenu du 15 au 27 février dernier un séminaire de formation idéologique des cadres politiques et administratifs de la Fédération.

Ce séminaire présidé par le bureau fédéral a eu notamment à traiter des structures et du fonctionnement du Parti Démocratique de Guinée, de l'Etat et enfin de la Politique africaine et internationale de la République de Guinée.

NAISSANCE

Le Bureau Fédéral de Conakry I est heureux d'annoncer la naissance d'une fille dénommée Bangoura AWA dans la famille du Camarade Bangoura Kassory Secrétaire Administratif du Bureau Fédéral de Conakry I et de la camarade Fatou Koïta, présidente du Comité Régional des Femmes de Conakry I.

ARRIVEE

La délégation économique guinéenne en R.D.A. conduite par M. Framoï Bérété, Secrétaire général de la commission économique nationale a été reçue le jeudi dernier à Berlin-Est par le Vice-premier ministre de la République Démocratique Allemande, M. Paul Scholz.

L'entretien entre la délégation économique guinéenne et l'homme d'Etat de la R.D.A. a rotamment porté sur le développement ultérieur des relations économiques et amicales entre nos deux pays.

Rappelons par ailleurs que la délégation économique guinéenne en R.D.A. est rentrée à Conakry au début de cette semaine.

HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMpte CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. GUINEE (B. C. R. G.) 32 - 34 - 58

SIGNATURE D'ACCORDS COMMERCIAUX R. P. DE POLOGNE - GUINÉE



Lundi dans l'après midi, dans la salle de conférences du Ministère des Affaires Etrangères, a eu lieu la signature des accords commerciaux entre la République de Guinée et la République Populaire de Pologne.

Assistaient à cette cérémonie, plusieurs personnalités officielles de la République Populaire de Pologne et de la Guinée.

Du côté guinéen, on notait la présence de MM. Paul Stephen, directeur adjoint du commerce extérieur, chef de délégation, Gbémou Kémoko, chef de la division des accords internationaux, au Ministère des Affaires Etrangères.

Et du côté polonais MM.

Z. Mazus, directeur du département au Ministère polonais du commerce extérieur, M. Z. Rakouski, attaché commercial auprès de l'ambassade de Pologne à Conakry.

Dans leurs allocutions, les chefs des délégations des deux pays se sont félicités de l'atmosphère empreinte de cordialité et de compréhension mutuelle qui a caractérisé les travaux. Ils ont réitéré leur ardent désir de voir leur lien de coopération se renforcer d'année en année pour raffermir les liens qui unissent les peuples polonais et guinéen dans leur lutte pour le bonheur et la prospérité de l'humanité.

LES TRAVAUX DU SEMINAIRE DE FORMATION IDEOLOGIQUE A LA BOURSE DU TRAVAIL

- Apport de la Guinée aux mouvements de libération nationale

- La voie du développement non capitaliste

Le séminaire de formation idéologique des travailleurs de Conakry a entendu samedi dernier l'exposé du Secrétaire général de Conakry-I le camarade Mamadou Diop dont l'exposé a porté sur l'apport de la République de Guinée aux mouvements de libération nationale.

En guise d'introduction, le camarade Mamadou Diop a parlé de l'option historique guinéenne pour l'indépendance en 1958.

Lorsqu'à la Conférence nationale du 14 septembre 1958 convoquée pour arrêter la position de notre pays vis-à-vis du référendum du 28 septembre 1958 a-t-il dit, nous avions affirmé que notre choix en faveur de l'indépendance ne pouvait être une option uniquement guinéenne, mais qu'au contraire, elle devait être un instrument de mobilisation des masses africaines en vue d'une action concertée pour la libération totale d'un continent.

D'aucuns pourraient aujourd'hui, a poursuivi le Secrétaire Fédéral de Conakry I tenter de repenser différemment l'histoire, mais ils sont obligés de reconnaître que c'est notre option du 28 septembre 1958 qui est à la base de l'accélération du processus de libération en Afrique.

«Ainsi, devait souligner le camarade Mamadou Diop, l'accent est-il mis dans notre construction sur l'idée de solidarité base de la politique inter-africaine du Parti Démocratique.

que de Guinée, politique inter-africaine elle-même dominée par deux idées forces à savoir, la libération et l'unification du continent africain».

Parlant de la solidarité de la Guinée envers les mouvements nationalistes de libération, le conférencier a déclaré que cette solidarité demeurera toujours positive car, la République de Guinée soutient directement sous forme d'aides financières ou matérielles, tous les mouvements de libération nationale. Cette aide devait, conclure le camarade Diop Mamadou, se faire principalement depuis la création de l'O.U.A. à travers le Comité de libération de l'Afrique.

LA VOIX DU DEVELOPPEMENT NON-CAPITALISTE

La voie du développement non-capitaliste, a été ensuite le thème de l'exposé du lundi, exposé fait par le camarade Alpha Ibrahima Diawara, secrétaire général de l'Union locale de Conakry.

Après avoir rappelé dans les premières lignes de son exposé l'une des phases décisives de la lutte du PDG contre le colonialisme quant à la création des conditions qualitativement en avance sur le régime d'autonomie contrôlé, que préconisait le référendum

(Suite page 3)

LA DELEGATION GUINEENNE CONDUITE PAR LE DR. LANSANA BEAVOGUI POURSUIT SON SEJOUR AUX ETATS - UNIS

La délégation guinéenne conduite par le Docteur Lansana Béavogui, ministre des Affaires Etrangères poursuit son séjour aux Etats-Unis d'Amérique.

Lundi au cours d'une déclaration le ministre guinéen des Affaires Etrangères a souligné l'importance et le sérieux des contacts qu'il avait eus avec les officiels américains à Washington.

D'autre part, un porte-parole du Gouvernement américain a déclaré que le Ministre Guinéen des Affaires Etrangères s'est entretenu durant six heures avec le Secrétaire d'Etat M. Dean Rusk et huit heures avec M. Joseph Palmer Secrétaire d'Etat-Adjoint chargé des affaires Africaines.

S'adressant à la presse à la suite des entrevues qui se sont déroulées à Washington, le Docteur Lansana Béavogui a déclaré : *Nous sommes convaincus que les récents échanges que nous venons d'avoir ici renforceront les relations entre les U.S.A. et la République de Guinée.* Selon le programme officiel, le Docteur Lansana Béavogui et sa délégation ont rencontré lundi après-midi des membres du Sé-

nat américain à l'invitation du sénateur Albert Gore. Dans la soirée du même jour, une réception a été offerte en son honneur par l'ambassadeur de Guinée et Madame Karim Bangoura.

Mardi, la délégation Guinéenne a quitté à Washington à destination de New-York afin d'y passer la journée avant de prendre l'avion pour se rendre dans l'île de Porto-Rico.

Vendredi, les officiels Guinéens se rendront aux îles Vierges afin de voir de près le fonctionnement et la marche de la compagnie «Harvey Aluminum», établie à Sainte Croix et où la bauxite provenant de la Guinée est transformée en aluminium. Le Ministre des Affaires Etrangères compte regagner New-York dimanche. Au cours de ce voyage il sera accompagné de l'ambassadeur Bangoura Karim et de M. Mohamed Kassory Bangoura, directeur général de coopération.

Signalons que durant son séjour d'une semaine à Washington, le ministre des Affaires Etrangères a eu des entretiens avec les hauts fonctionnaires de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international.

LA FOIRE DE PRINTEMPS A LEIPZIG



La foire de Leipzig a ouvert, depuis le 5 mars, ses portes à plus de 10.000 participants venus de 70 pays.

Sur une superficie de plus de 350.000 m² on expose les produits de 60 branches, à partir des vivres jusqu'aux machines ultra-modernes d'électronique.

Notre photo le stand d'exposition de la Guinée, dans le hall 14.

A droite, le vice-directeur de Guinexport, M. Kéïta Kanfory.